

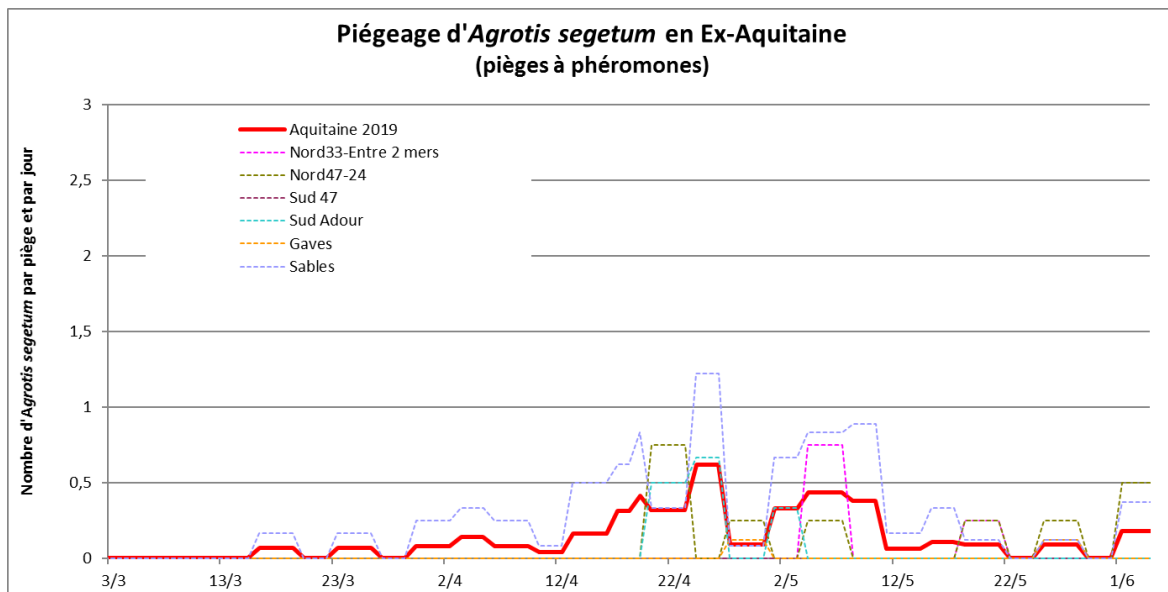
SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019

Aurore TAILLEUR
Olivier BRAY

4 JUIN 2019

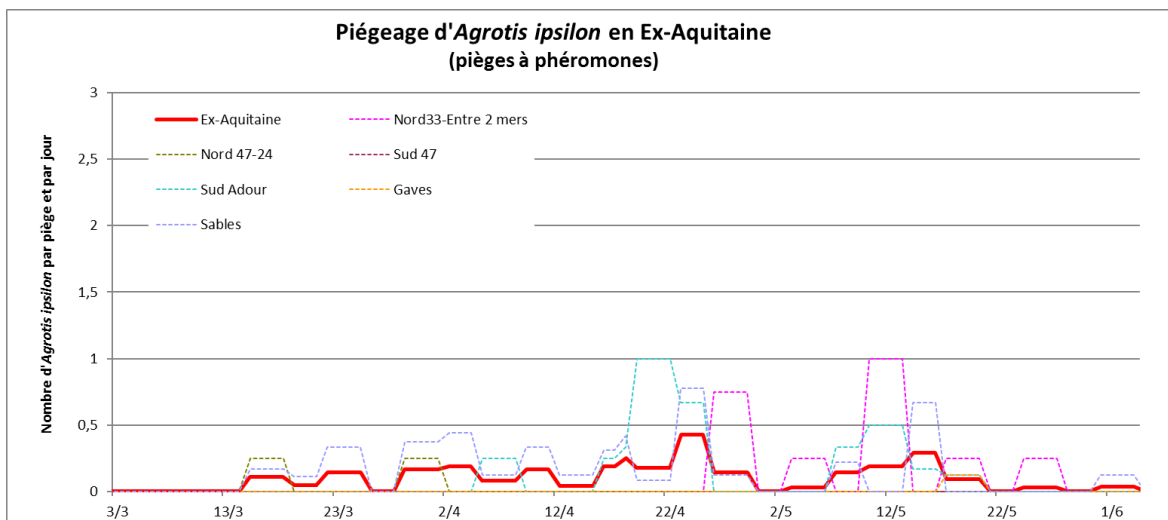
AGROTIS SEGETUM

Le 30 mai, aucune capture n'a été enregistrée dans les 4 pièges relevés. Cette semaine, 5 captures ont été enregistrées dans 2 des 7 pièges relevés, dans le Nord 47 – 24 et dans les Sables.



AGROTIS IPSILON

Le 30 mai, aucune capture n'a été enregistrée dans les 4 pièges relevés. Cette semaine, 1 seule capture a été enregistrée dans 1 des 7 pièges relevés, dans les Sables.



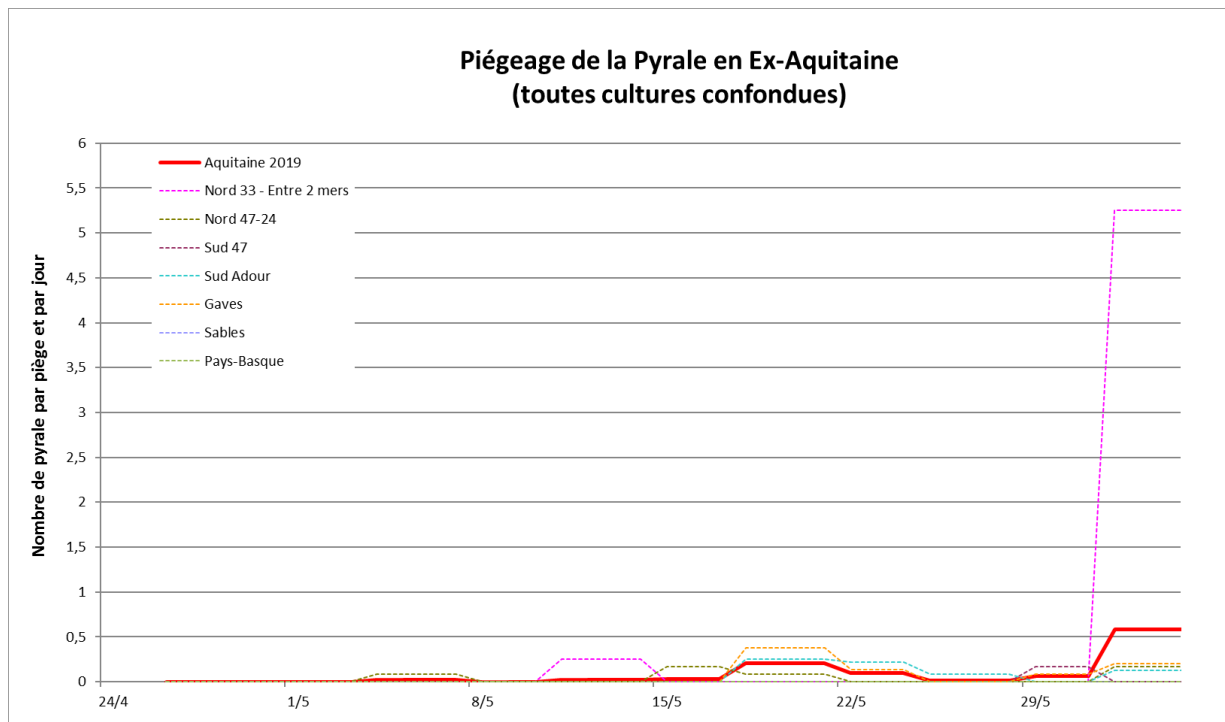
SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019Aurore TAILLEUR
Olivier BRAY

4 JUIN 2019

 **PYRALE**

- **Piégeage à phéromones**

Le 30 mai, 2 captures ont été enregistrées dans 2 des 10 pièges relevés : 1 en poivron dans le Sud 47 et 1 en maïs dans les Gaves. Cette semaine, 28 captures ont été enregistrées dans 5 des 12 pièges relevés : 2 en poivron dans le Nord 47 – 24 et 26 en maïs dans les secteurs Nord 33 – Entre-deux-Mers, Sud Adour et Gaves.



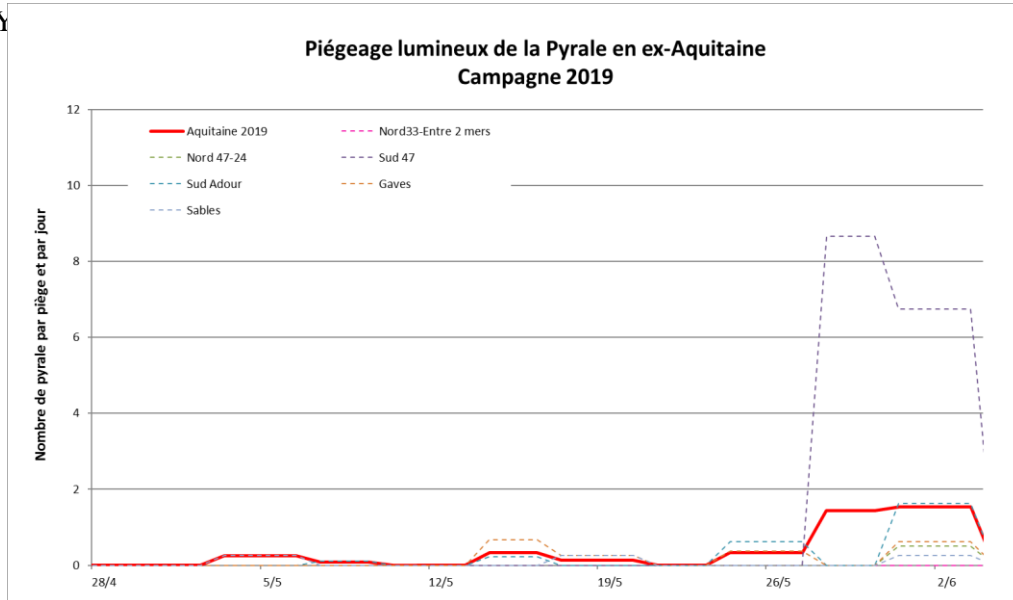
- **Piégeage lumineux**

Le 30 mai, 26 papillons ont été capturés dans 1 des 6 pièges lumineux relevés, dans le secteur Sud 47. Cette semaine, 49 captures ont été enregistrées dans 7 des 8 pièges lumineux relevés, dans les secteurs Nord 47 – 24, Sud 47, Sud Adour, Gaves et Sables.

SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019

Aurore TAILLEUR
Olivier BRAY

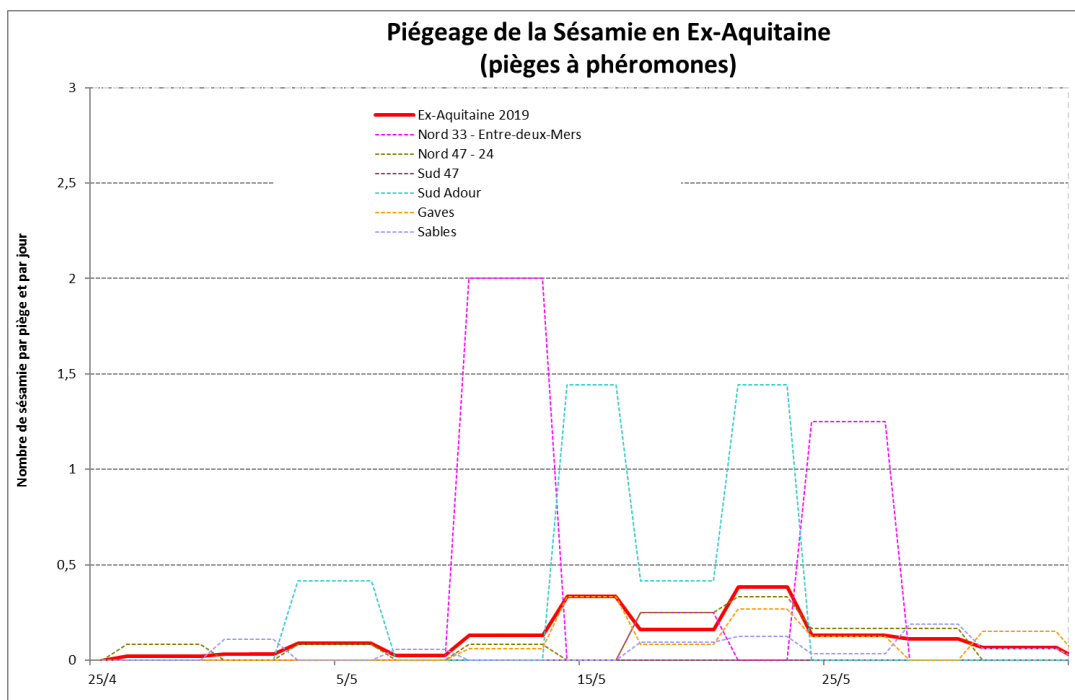
4 JUN 2019



SESAMIE

- Piégeage à phéromones

Le 30 mai, 5 captures ont été enregistrées dans les secteurs Nord 47-24 et Sables, dans 3 des 15 pièges relevés. Cette semaine, 5 nouvelles captures ont été enregistrées dans 4 des 19 pièges relevés, dans les Gaves et les Sables.



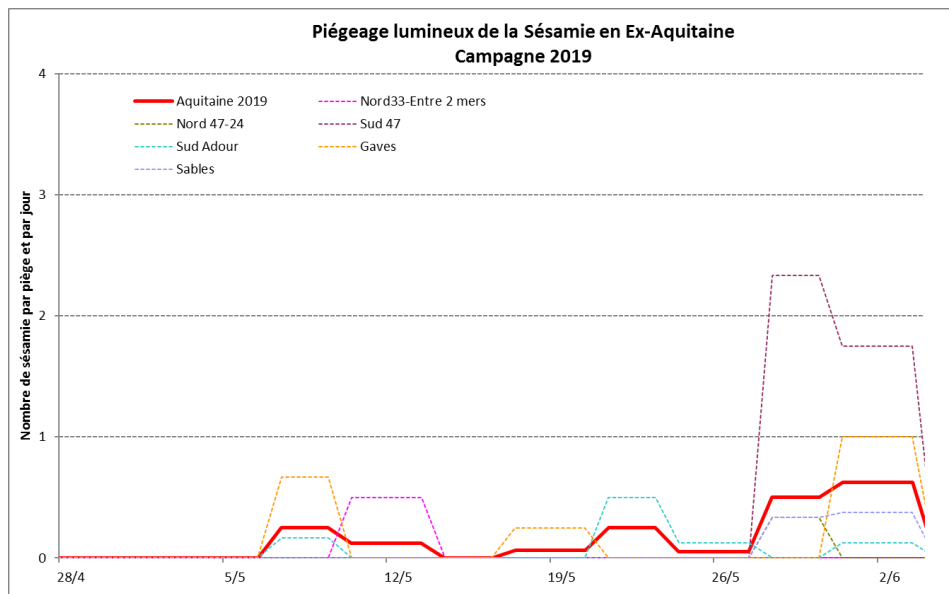
SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019

Aurore TAILLEUR
Olivier BRAY

4 JUN 2019

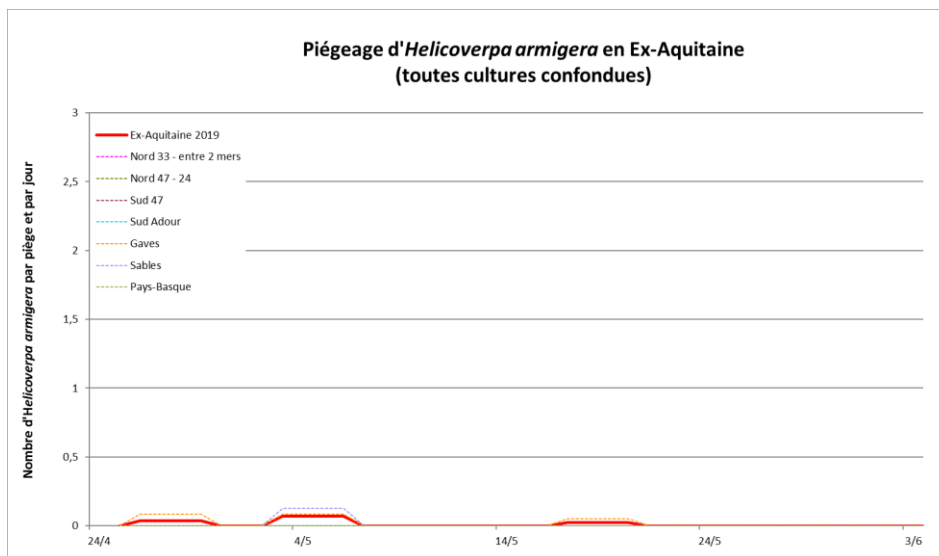
- **Piégeage lumineux**

Le 30 mai, 9 captures ont été enregistrées dans 3 des 6 pièges lumineux relevés, dans les secteurs Nord 47 – 24, Sud 47 et Sables. Cette semaine, 15 papillons ont été piégés dans 5 des 6 pièges lumineux relevés, dans les secteurs Sud 47, Sud Adour, Gaves et Sables.



HELCOVERPA ARMIGERA

Aucun papillon n'a été piégé depuis le 20 mai dernier, dans les 10 pièges renseignés.

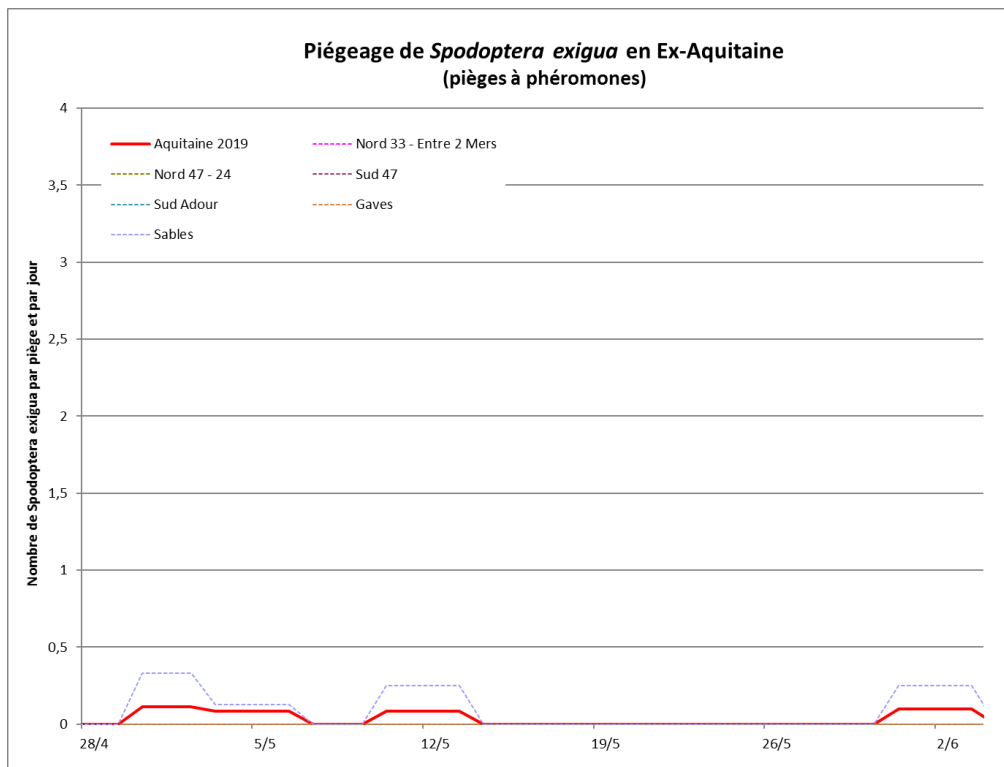


SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019Aurore TAILLEUR
Olivier BRAY

4 JUIN 2019

☀ SPODOPTERA EXIGUA

Le 30 mai, aucune capture n'a été enregistrée dans les 2 pièges relevés. Cette semaine, 2 captures ont été enregistrées dans 2 des 6 pièges relevés, dans les Sables.

**☀ MAMESTRA BRASSICAE**

Aucune capture depuis la mise en place du piège.

☀ AUTOGRAPHA GAMMA

Aucune capture dans le piège mis en place début mai.



SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019

Aurore TAILLEUR
Olivier BRAY

4 JUN 2019



VIGILANCE : Organisme Nuisible à suivre de près

Ravageur très polyphage, *Spodoptera frugiperda* présente une préférence pour les Poaceae. Cette noctuelle est fréquemment signalée sur graminées herbacées et sur canne à sucre, **maïs**, riz et sorgho. Elle est aussi signalée sur arachide, Brassicaceae, cotonnier, Cucurbitaceae, luzerne, oignon, patate douce, Phaseolus, tomate et autres Solanaceae (aubergine, Capsicum, tabac) ainsi que sur de nombreuses plantes d'ornement (chrysanthème, œillet et Pelargonium).

En général, les larves sont conditionnées à la plante-hôte sur laquelle elles sont alimentées en premier, souvent la plante sur laquelle les œufs ont été pondus.

Spodoptera frugiperda est une espèce tropicale à subtropicale qui migre régulièrement vers des régions plus fraîches en été. La région méditerranéenne convient à l'établissement de cette espèce et une large gamme d'hôtes potentiels est présente ; elle pourrait aussi être un ravageur des serres, mais ceci semble moins probable.

Pour plus de dégâts sur son cycle de développement, sa répartition géographique, les dégâts engendrés, etc., voir fiche phytosanitaire en pièce jointe.

La décision d'exécution 2018/368 a imposé la mise en place d'un **plan de surveillance** annuel pour *Spodoptera frugiperda* jusqu'au 31 mai 2020. La décision d'exécution prévoit que la surveillance soit annuelle et officielle et qu'elle doit viser les végétaux hôtes et notamment les cultures de maïs.

Nous vous invitons à veiller aux **éventuels dégâts foliaires sur les maïs qui seraient notamment en bord de route.**

Tout symptôme ou suspicion de présence pour cet Organisme Nuisible doit être immédiatement communiqué à la FREDON Aquitaine :

- piegeage@fredon-aquitaine.org
- 05.56.37.94.76

Ces données seront reprises dans les différentes éditions de BSV Nouvelle – Aquitaine : Légumes de plein champ et d'industrie – Grandes Cultures et Maraîchage – Pomme de terre.